



Changement de statut - Etudiant à Salarié

Par **Rad29**, le **22/01/2014** à **14:29**

Bonjour,

J'ai déposé le 8 octobre 2013 une demande de changement de statut auprès de la Préfecture de Nanterre. L'entreprise est liée à mes études et le poste proposé aussi (expliqué dans la lettre de motivation remise avec le dossier). Les seuls points négatifs étaient le salaire (moins que 1,5 le SMIC) et le statut en entreprise (pas un poste cadre)

Je n'ai à ce jour pas reçu de retour de la Direccte et à la lors du dépôt de dossier à Nanterre, on m'avait dit que tant que je n'ai pas de réponse, j'aurai des récépissés qui me permettront de rester sur le territoire. Est-ce vrai?

Aussi, je me suis pacsée cette semaine avec mon copain qui est français. Nous n'avons que 6 mois de vie commune, même si on sort ensemble depuis bientôt 2 ans. Sachant que j'ai une entreprise qui me propose un CDI et que j'ai maintenant une preuve d'attache sur le territoire, que dois-je faire? Dois-je aller à la Préfecture en leur demandant de prendre en compte mon changement de statut civil et d'en informer la Direccte? Puis-je faire une demande de VPF?

Je vous remercie pour votre aide!